

Emball'ouest

JOURNÉE D'AFFAIRES EMBALLAGES DU GRAND OUEST

Nouveau format

Événement optimisé :

Une seule journée

Jusqu'à 10 RV

2 conférences



Le rendez-vous privilégié

des **fournisseurs**
et **acheteurs d'emballages**,
de **machines de conditionnement**
et de **services en packaging**

Breizpack
Réseau des Industriels de
l'Emballage en Bretagne



Principes d'une journée d'affaires

efficacité

- Pour permettre à des industriels prestataires / donneurs d'ordres de se rencontrer.
- Un lieu, une date, jusqu'à **10** opportunités de rendez-vous.

simplicité

- **Ce n'est pas un salon !** Mais un agencement simple dans une ambiance feutrée, propice au travail.
- Tout est organisé à l'avance : les rendez-vous sont pris et partagés.
- Les coûts sont réduits au minimum, l'efficacité est optimale.

convivialité

- Les temps d'échanges ne sont pas oubliés : repas et cocktail sont autant de moments de convivialité.
- Les temps de découverte sont aussi importants : des conférences de qualité seront accessibles hors temps de rendez-vous.

Organisation Emball'Ouest 2013

1- Inscription des fournisseurs et donneurs d'ordres - dès juin 2013

En tant que fournisseur, je crée mon stand virtuel qui sera consultable sur le site sécurisé <http://www.resopack.net>.

2- Choix des rendez-vous - dès août 2013
Les rendez-vous sont pris par les donneurs d'ordres directement sur des agendas spécifiques à l'événement, via [resopack.net](http://www.resopack.net). Vous êtes notifiés à chaque demande de rendez-vous.

3- Journée d'affaires 1^{er} octobre 2013

2 demi-journées de rendez-vous pré-programmés entre acheteurs et fournisseurs.

Programme du mardi 1^{er} octobre

9h-10h30

- **3 rendez-vous**

10h30-11h15

- conférence

11h30-12h30

- **2 rendez-vous**

12h30-14h00

Déjeuner sur place

14h-15h30

- **3 rendez-vous**

15h30-16h15

- conférence

16h30-17h30

- **2 rendez-vous**

17h30

- cocktail et point presse

18h30

- démontage

Situation du Palais des Arts, à Vannes





**Je participe à la Journée d'Affaires « Emball'Ouest 2013 », qui aura lieu le
mardi 1er octobre 2013, au Palais des Arts de Vannes.**

La formule comprend :

- **2 demi-journées, comptant chacune jusqu'à 5 rendez-vous** pré-organisés, soit jusqu'à 10 rendez-vous
- **Un espace exposant me permettant de créer mon stand virtuel sur resopack.net**, à l'attention des donneurs d'ordres (*stand acceptant les données telles que : présentation de l'entreprise, secteurs d'activités, photos, vidéos, fiches techniques...*)
- **Un agenda personnel avec notification par courriel** des rendez-vous souhaités par les donneurs d'ordres
- **Un espace physique sur la journée d'affaires**, de 9m² équipé d'une enseigne et de mobilier (une table et deux chaises)
- **Le déjeuner du 1^{er} octobre** (1 personne) sous forme de repas chaud assis (*repas exposants et donneurs d'ordres*)

Responsable du stand

Prénom & NOM du *participant à qui seront envoyés les identifiants pour resopack.net*

.....

Fonction :

Téléphone direct : Portable :

E-mail :





Mon entreprise est adhérente à Breizpack : oui non

	Mode de calcul	Total €
1 espace exposant Emball'Ouest <i>9m² équipés d'une enseigne, une table, deux chaises</i>	1 000 € ou 800 € pour les adhérents au réseau Breizpack	
Déjeuner supplémentaire le 1er octobre (repas chaud exposants et donneurs d'ordres) personne(s) x 27 €	
	Total	

- Je joins à mon dossier d'inscription un chèque d'acompte de 50% du total à l'ordre de la Technopole Quimper-Cornouaille. (TVA non applicable)
- Je déclare avoir pris connaissance du règlement général page suivante.
- Je joins toute(s) attestation(s) d'assurance(s) nécessaire(s)

Mention manuscrite « Lu et approuvé »

Le :
Signature et cachet de l'entreprise

A :

A retourner avant le 15 juillet 2013 à :
Breizpack – Technopole Quimper-Cornouaille
2, rue François Briant de Laubrière - 29000 QUIMPER

Contact : Blandine LAGAIN / blandine.lagain@breizpack.net / 02 98 100 200



**Règlement de la journée d'affaires Emball'Ouest 2013****Organisation**

La journée d'affaires Emball'Ouest 2013 est organisée par la Technopole Quimper-Cornouaille / Breizpack, 2 rue François Briant de Laubrière, 29000 Quimper.

Objet

Le présent règlement définit les conditions dans lesquelles Technopole Quimper-Cornouaille / Breizpack organise et fait fonctionner la journée. Il précise les obligations et les droits respectifs du participant et de l'organisateur. Le participant s'engage formellement à respecter le présent règlement.

Lieu et date

La journée d'affaires « Emball'Ouest 2013 » se déroulera au Palais des Arts de Vannes, le 1er octobre 2013.

En cas d'impossibilité de disposer des locaux prévus pour cas de force majeure, l'organisateur pourra changer le lieu ou en différer la date. L'organisateur pourra annuler l'opération après en avoir avisé le participant et, dans ce cas, sa présente demande d'admission se trouvera alors résiliée de plein droit, et ce sans indemnité pour le participant en dehors du remboursement des frais d'inscription versés.

Admission, inscription, règlement, annulation

Sont admis à participer toutes sociétés ou organismes ayant une compétence ou un besoin dans le domaine de l'emballage et du conditionnement. Pour être valables, les inscriptions doivent être établies par la présente demande d'admission officielle. L'organisation se réserve le droit de refuser une demande d'inscription pour quelque motif que ce soit, et sans avoir à justifier sa décision.

La demande d'admission à Emball'Ouest 2013 est définitive et irrévocable. En cas de désistement du signataire de la demande d'admission à quelque date que ce soit, le signataire demeure redevable de l'intégralité du montant de sa participation. La moitié du règlement de la participation devra être payée à l'inscription et l'autre moitié au plus tard un mois avant la journée d'affaires. A défaut de règlement à l'échéance convenu, la présente demande d'inscription pourra être résiliée de plein droit, et son signataire n'en demeurera pas moins débiteur envers la Technopole Quimper-Cornouaille / Breizpack dudit règlement.

Prestation

L'inscription à la journée d'affaires « Emball'Ouest 2013 » comprend :

- 1 espace physique de 9m² et 1 espace virtuel
- 1 planning de rendez-vous
- 1 déjeuner pour 1 personne le 1er octobre

Règles commerciales

Il est interdit aux participants de faire bénéficier une autre société de tout ou partie des services offerts par la journée d'affaires « Emball'Ouest 2013 » sans l'accord des organisateurs.

Le participant s'interdit formellement de se livrer, à l'extérieur de la journée d'affaires, à des activités similaires à celles exercées dans l'enceinte de la journée d'affaires, pendant toute la durée de celle-ci.

Assurances

La Technopole Quimper-Cornouaille / Breizpack est responsable civilement en sa qualité d'organisateur de Emball'Ouest 2013. Cette responsabilité ne pourrait s'étendre en aucun cas, aux dommages causés par des tiers aux participants.

Le Palais des Arts de Vannes répond de sa responsabilité civile en qualité de propriétaire de l'immeuble et des installations fixes ou provisoires servant à l'exposition, ainsi que pour l'exploitation des entreprises et activités qu'il gère directement. Il en est de même pour toutes les entreprises extérieures.

Le participant répond de tous les dommages causés à autrui soit par lui-même, soit par son personnel ou ses installations. Il fait son affaire de toutes assurances qu'il jugera bon de souscrire (RC, vol, incendie...). Une attestation d'assurance devra être fournie par le participant et jointe au dossier d'inscription. Tout sinistre doit être déclaré à l'organisateur dans les 24 heures. Les vols doivent impérativement être déclarés au Commissariat de Police.

Application du règlement

L'organisateur a le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement et d'apporter à celui-ci toutes modifications ou adjonctions nécessaires qui deviennent immédiatement exécutoires. Les circulaires envoyées aux participants ultérieurement, par courrier postal ou électronique, font partie intégrante du présent règlement. Toute infraction au présent règlement peut entraîner l'exclusion du participant contrevenant, et ce à la seule volonté de l'organisateur, même sans mise en demeure, et ce sans remboursement du montant de sa participation déjà versée.

Compétences

En signant leur demande d'admission, les participants déclarent accepter sans réserve les clauses du présent règlement dont seul le texte en langue française fait loi. En cas de contestation et avant toute procédure, tout participant s'engage à soumettre sa réclamation à l'organisateur. En cas de contestation, les tribunaux de Quimper sont seuls compétents.

